

FORMULAIRE D'ABONNEMENT

TITULAIRE DE L'ABONNEMENT	
Nom complet :	
Titre :	
Société :	
N° de TVA intracommunautaire :	
Adresse complète :	
Téléphone :	
Fax :	
Adresse électronique du titulaire (pour l'envoi de la lettre d'information) :	
Adresse (s) électronique(s) supplémentaire (s)* * 500 euros HT par adresse	
Type d'abonnement :	<input type="checkbox"/> Abonnement principal : 1500 euros HT/an <input type="checkbox"/> Abonnement principal + 1 adresse supplémentaire : 2000 euros HT <input type="checkbox"/> Abonnement principal + >2 adresses supplémentaires : 3000 euros HT
Adresse de facturation (si différent des coordonnées précisées ci dessus) :	

Paiement à réception de facture

Merci de nous envoyer une copie de ce document complété et signé par mail et de nous retourner l'original par courrier postal à :

Evelyne Pierron consultants
13 rue Auber
75009 Paris
Fax : 0143736150

Fait à , le

Je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales de vente** et les accepte,

Signature :

Cachet de la société :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de préciser les liens entre Evelyne Pierron Consultants (EPC) et l'abonné à **PHARMACOVIGILANCE News**.

Article 2 : Validité de l'abonnement

L'abonné complète, signe et transmet à Evelyne Pierron Consultants le bulletin d'abonnement.

A réception du bulletin d'abonnement, Evelyne Pierron Consultants envoie la facture correspondante à l'abonné, qui doit s'acquitter du **paiement dès sa réception**.

Les newsletters ne sont envoyées à l'abonné qu'à compter de la réception par Evelyne PIERRON Consultants du paiement correspondant.

Article 3 : Description de l'abonnement à **PHARMACOVIGILANCE News**

PHARMACOVIGILANCE News est une veille réglementaire analysant brièvement les actualités réglementaires du mois en matière de pharmacovigilance post marketing et vigilance des essais cliniques.

L'abonnement, conclu pour une période d'un an, comprend **l'envoi mensuel (11 numéros)** par courrier électronique d'un fichier PDF avec les liens créés vers les sites spécialisés référencés ou les documents pour consultation. Les textes jugés importants ou une information pertinente jugée urgente par EPC pourront faire l'objet de l'envoi par courrier électronique d'un « **Flash** » pendant le mois à l'abonné. L'analyse plus approfondie est réalisée dans le numéro suivant de **PHARMACOVIGILANCE News**.

Article 4 : Champ d'application de **PHARMACOVIGILANCE News**

Le champ d'application de **PHARMACOVIGILANCE News** est la veille réglementaire relative à la pharmacovigilance (pré et post marketing) mais également l'Assurance Qualité (AQ) et les Affaires Réglementaires liées à la pharmacovigilance.

Produits concernés : les médicaments ayant une autorisation de marché (AMM), ATU, RTU ou en cours de développement

La veille est réalisée **quotidiennement** sur les **sites de référence institutionnels à l'aide d'un agrégateur de flux RSS** :

- nationaux (ANSM, Ministère de la santé, INVS, HAS, INPES, Legifrance, Journal Officiel),
- européens (EMA, HMA, MHRA, Eudravigilance, EnCEPP, EU Commission, EU Parlement, MSSO, Journal Officiel Européen)
- internationaux (ICH, WHO, FDA, Federal Register, CIOMS)

Les informations contenues dans **PHARMACOVIGILANCE News** proviennent des textes en vigueur ou en projet mis à la disposition du public. EPC ne saurait être tenu responsable d'une mauvaise interprétation des textes faite par l'abonné.

Article 5 : Destinataire de l'abonnement

PHARMAOVIGILANCE News est envoyée à une seule adresse électronique réservée à une personne ou, le cas échéant à un groupe de personnes localisé sur un site géographique unique. En aucun cas, PHARMAOVIGILANCE News ne peut être diffusée en dehors du site de la société mentionnée à laquelle appartient l'abonné.

Article 6 : Obligations de l'abonné

L'abonné s'engage à se conformer aux présentes conditions générales de vente. Dans le cas contraire, EPC pourra résilier le présent contrat. La résiliation prendra effet à compter de la réception par l'abonné d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 : Tarif et modalités de paiement

Les tarifs d'abonnement correspondent à un **abonnement annuel** (11 envois) et dépendent de l'option choisie (Les prix sont indiqués en euros hors taxe. Rajouter une TVA de 19,6%.)

- Abonnement principal : 1500 euros HT/an soit 1794 euros TTC
- Abonnement principal + 1 adresse supplémentaire : 2000 euros HT soit 2392 euros TTC
- Abonnement principal + >2 adresses supplémentaires : 3000 euros HT soit 3588 euros TTC

Le règlement de l'abonnement peut être effectué :

- par chèque bancaire à l'ordre de Evelyne Pierron Consultants
- par virement bancaire, à l'ordre de Evelyne Pierron Consultants (coordonnées bancaires indiquées sur la facture)

Article 8 : Propriété intellectuelle

Les informations délivrées par EPC sont des œuvres de l'esprit, telles que définies par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle. A ce titre, Evelyne PIERRON Consultants se réserve toutes les voies de droit afin de protéger son produit d'une diffusion qui ne serait pas l'objet d'un contrat ou d'un accord préalable.